****



022/20

23

47 avenue des pays bas immeuble le Quadri 2ème étage .

35200 RENNES

Tél. : 02.23.42.35.00

www.ufcv.fr

**« Accueil de loisirs de Pleugueneuc »**

**Projet pédagogique 2024-2025**

## Le Projet associatif de l’UFCV :

Le projet associatif de L’UFCV se base sur quatre enjeux sociétaux.

**L’engagement :** permettre à chacun d'agir au service d'une société solidaire tout en s'épanouissant.

**L’éducation :** afin que chaque personne puisse prendre le chemin d'une réussite.

**La solidarité :** développer des actions au service de l’intérêt général.

**La transition écologique :** promouvoir et mettre en place un nouveau modèle de développement durable.

Ces différents enjeux sont pris en compte dans la rédaction des objectifs pédagogique de l’accueil de loisirs.

## Le Projet éducatif des accueils de loisirs de l’UFCV :

# L’accueil de loisirs comme un lieu de détente

### Rythmes

Au regard des rythmes imposés à l’enfant par l’école, les impératifs de travail de son/ses parent(s), sa participation à des activités culturelles ou sportives, il faut percevoir l’accueil de loisirs comme un lieu où l’enfant va pouvoir avant tout se poser, envisager sa journée à son rythme, rompre avec un système où les horaires lui sont imposés. Tout en respectant les rythmes personnels, l’accueil de loisirs doit donc proposer aux enfants des fonctionnements souples, ne se fondant pas sur le temps contraint.

### Sécurisation

Par ailleurs, pas de détente possible si l’enfant ne perçoit pas qu’il est entouré d’une équipe d’adultes référents, organisés, en mesure de garantir sa sécurité physique et affective. Garantir les sécurités de l’enfant est un préalable incontournable à son bien-être, son sentiment de liberté, sa faculté à prendre des initiatives et envisager sa journée de façon sereine.

### Plaisir

La qualité du climat relationnel que l’équipe d’adultes doit créer est aussi un facteur primordial de quiétude et de détente. L’enfant ne doit pas être « pressé », contraint, il doit pouvoir avoir le droit de ne rien faire. La relation, l’accompagnement de l’enfant dans ses projets de loisirs, doit être le premier vecteur de plaisir ressenti par l’enfant et l’adulte. L’activité n’est donc qu’un moyen pour faire vivre à l’enfant des situations plaisantes et réalisables.

**L’enfant acteur**

# Comme un lieu de socialisation

Par socialisation, nous entendons d’abord permettre à l’enfant de trouver SA place parmi LES AUTRES. Les projets pédagogiques des accueils de loisirs devront favoriser le fait que l’enfant soit un ACTEUR de ses loisirs, que sa parole soit entendue, reconnue, et prise en compte, autant concernant l’activité que l’élaboration ou l’évolution des règles qui présideront à l’organisation de la vie collective. L’enfant, dans ces domaines (et dans d’autres !) est compétent, les adultes doivent lui reconnaître des prérogatives de proposition, de contestation, de négociation et de choix.

### Un univers juste

L’équipe d’adultes, par ses comportements et ses paroles, par les actes qu’elle pose, doit véhiculer des valeurs de justice, de solidarité, de partage. Les règles, limites, sanctions, devront être légitimes, claires, expliquées et/ou négociées avec les enfants. L’enfant doit pouvoir s’exprimer dans un cadre collectif en lequel il a confiance, et à l’intérieur duquel on lui reconnaît le pouvoir d’agir.

### Communication

Une relation de confiance doit naître des relations entre les enfants et les adultes, entre les enfants entre eux, entre l’équipe éducative au sens élargi et les parents. Le projet du centre, les fonctionnements mis en place doivent être clairs, définis systématiquement par l’ensemble des partenaires concernés. Une attention particulière doit être portée à la relation entre les acteurs de l’accueil de loisirs : équipe d’animation, parents des enfants accueillis et personnels municipaux et de l’éducation nationale constituent à notre sens une « entité éducative », qui, même si chacun a des rôles différents, doit être cohérente. Il faut donc travailler à l’explication, la concertation, l’information permanente des uns et des autres avec comme objectif la qualité et la clarté de ce qui est donné à vivre à l’enfant. Deux éléments nous apparaissent à cet égard incontournable : la qualité de l’accueil fourni aux parents et enfants aux différents moments de la journée, ainsi que la qualité de l’échange que l’équipe éducative doit instaurer avec les parents. Si l’on souhaite que l’accueil de loisirs ne soit pas considéré comme une garderie, il faut toujours savoir expliquer en quoi il est bien plus que cela.

# Comme un lieu de découverte

Découverte peut vouloir dire donner à l’enfant à pratiquer des activités nouvelles, ou du moins suffisamment diversifiées pour qu’elles soient l’occasion d’une expérimentation, d’un épanouissement. Découvrir peut également signifier « se découvrir », c’est à dire se reconnaître à travers la pratique d’activités des goûts, des compétences, des appétits que l’on ignorait. Enfin, découvrir, c’est aussi rencontrer, s’ouvrir sur l’extérieur, apprendre à connaître l’autre. Les accueils de loisirs ne doivent pas être des bulles fermées, mais au contraire favoriser les rencontres, permettre l’aventure collective, l’immersion et l’action dans une réalité sociale.

# Comme un lieu ludique

L’enfant, en arrivant, doit percevoir l’accueil de loisirs comme un espace de jeu, où des jouets, jeux, ateliers auxquels il a accès lui sont disponibles. Tout le milieu (espaces, matériel, règles, présence et interventions de l’adulte,) mis en place doit favoriser l’initiative, doit être stimulant. Pourquoi interdire ou limiter le droit de pratiquer spontanément une activité choisie par lui et pas forcément « programmée » par les adultes ? Les arguments apportés à cette réponse relèvent souvent du « confort

» de l’adulte ou d’une rigidité des modes de fonctionnement, illégitime dès lors que l’enfant s’en trouve entravé dans sa faculté à prendre des initiatives.

## Le projet pédagogique de l’accueil de loisirs

Le projet pédagogique découle du projet associatif et éducatif porté par l’organisateur. C’est un contrat de confiance entre l’équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants et il sert de référence tout au long de l’action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Chaque animateur construit son projet d’animation à partir de ce projet pédagogique.

Voici les 3 finalités développées au sein de l’accueil de loisirs de Pleugueneuc pour l’année 2023-2024 :

## Les objectifs/ la mises en œuvre et l’évaluation

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Finalités | Objectifs | Méthodes et Moyens | Evaluations |
| LE DEVELOPPEMENT DURABLE | - Encourager les enfants à l’écocitoyenneté | - Goûter Zéro déchets  - Mise en place du tri sélectif ;  - se déplacer à pied ou en transport non polluant.  - Mise en place de projets d’animations autour de la thématique ;  - pratique d’activités en extérieur | - une pesé des déchets (compostable ; ménager et recyclable) ; pesée en fin de semaine ;  - poubelles de tri à l’accueil de loisirs ;  - nombre d’utilisation du car et pourquoi ? nombre de sortie à pied ?    - nombre de projets ; Quels sont les types de projets ? Comment les enfants sont intégrés dans le projet ? Qu’est-ce qu’ils en retiennent ?  - quelles sont les activités pratiquées en extérieures ? |
| Réduire les déchets de l’accueil de loisirs | - Solliciter les familles pour récupérer différents matériaux dont on a besoins pour les activités.  - Limiter les activités de consommations et favoriser les activités de récupérations  -avoir une politique d’achat éco-responsable pour le matériel et le goûter ; acheter avec des emballages recyclables ; achats non individuels ; acheter local et faire vivre les commerces de la communes (boulangerie) | - nombre de sollicitions ; nombres de familles donnants des matériaux de récupérations ;  - quelles sont les types d’activités proposées ?  Nombre de commande à l’année ; |
| ACTEURS DE CES VACANCES et MERCREDIS | - Participer à la vie collective | - Elaboration des règles de vies en groupes et pour le groupe, pour les mercredis en retour de vacances et pour les vacances chaque lundi. Par des jeux et affichages effectué par les enfants.  - faire des choix entre plusieurs activités, sur présentation des activités par les animateurs et/ou activités déjà préparé sur les tables ou salles.  - tâche de la vie quotidienne : mise en place de la table, service, nettoyage ; rangement … | -respect des règles ;  - comment les enfants choisissent, comment ils se positionne et assument leur choix ?    - les enfants participent-ils de manière volontaire ? combien participe aux tâches ? |
| Respecter les rythmes et les besoins de chacun | Adapter les activités en fonctions de leurs âges.  Temps de sieste pour les 3-4 ans : temps de lecture avant pour amener au calme.  Temps calmes : 20 à 30 minutes de temps de lecture ou de temps de méditation ; puis reste du temps animé par l’animateur.  Aménager l’espace en formant des coins lectures ; jeux et activités libres. Meubles de séparations. Jouets en concordances avec les pôles. Faire un visuel des pôles. | Participation des enfants aux activités ;  Endormissement des enfants ;  Comment les enfants se repèrent dans les salles ?  Les espaces de jeux sont-ils bien définis ? Les enfants respectent-ils les différents pôles (exemple : pôles jeux de constructions : les enfants restent jouer au niveau de se pôle) |
| Favoriser la participation | Mettre en place des temps de concertations, de paroles une à deux fois par périodes entre chaque vacance. La mise en œuvre peut s’effectuer par des jeux ou simplement par prise de parole. Mise en place d’une boite à palabres. Les enfants choisissent ce qu’ils souhaitent mettre dans la boîte. Lors du goûter un objet peut être tiré au sort dans la boîte. Les enfants s’exprimeront en lien avec l’objet. Pour aborder un sujet particulier, les animateurs et animatrices peuvent aussi mettre un objet dans cette boite à palabres.  Mettre en place un tableau d’expression dans chaque salle et à disposition et une boite à idée mis à disposition à l’accueil le matin sur le temps d’accueil. Un animateur ouvre la boite à idée à la fin du temps d’accueil et les partages aux groupes d’enfants. Le tableau d’expression est utilisable sur les temps d’accueil et temps libres. Il peut être utilisé aussi sur des temps d’activité spécifique pour aborder un sujet.  Ouvrir des espaces de projets d’enfants : Les espaces sont installés le matin pour les mercredis et le lundi matin pour les vacances. L’animateur. trice accompagne l’enfants dans la réalisation du projet mais ne fait pas à la place.  Mise en place d’une affiche à émotions pour les 3- 5 ans. (la météo des émotions). A utiliser le matin sur le temps de présentation des activités et le soir au goûter. Les enfants peuvent expliquer l’émotion qu’ils ont.  Pour les 3-5 ans mises en place des activités en amonts. Matériels à disposition sur les tables. | Qualités des prises de paroles.  Ecoute entre enfants et des animateurs  Utilisation de la boite à idées et du mur.  - quels sont les propositions des enfants dont les animateurs ont tenu compte ?  - Utilisation des murs d’expressions : qu’est ce qui est écrits /dessinés principalement ?  - les enfants vont-ils spontanément ?  - Combien de projets d’enfants ont été accompagnés ? comment ces espaces sont utilisés ; comment les enfants utilisent ces espaces ?  - Interaction entre eux et avec l’animateur trice ;  - Utilisations du matériel en autonomie ; |
| Développer la notion de choix des enfants | Nommer des responsables (tables, matériel…)  Élaborer une partie des plannings avec eux (tous les derniers mercredis de chaque période ; par un brainstorming et boite à idée. | Motivation des enfants  Nombre d’activités élaborées par les enfants ; |
| CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE | -favoriser la rencontre et la partage | - faire appel à des intervenants, aux associations ; aux structures locales ; rencontrer d’autres structure. Deux fois par périodes. Notamment une fois par mois une rencontre avec les résidents de la résidence du bignon. Des échanges avec la bibliothèque et emprunts de livre.  - encourager l’entraide et l’échange par des activités ; grands jeux collectifs et temps d’échanges et de lectures entre différent tranche d’âge. | - nombre de rencontres avec d’autres structures ; la qualité des rencontres ; comment les enfants échangent ?  - retour des enfants ; |
| - favoriser l’égalités filles /garçon | - Aménagements des espaces intérieures et extérieures. Mise en place de pôle d’activités efficients non stéréotypés. Deux jours sans ballons dans la cour.  - mettre à disposition des livres et jeux mixtes  - Impliquer les familles en faisant appel à des expos pédagogique ou intervenant autour de la question. | Appropriation des aménagements  A quoi joue les garçons et les filles ? Il y a-t-il une mixité ?  Nombre d’expo et intervention ? Comment les familles s’emparent de la question ? |
|  |  |  |

1. **La posture de l’animateur/trice**

**Les missions de l’animateur/trice sont de :**

* **Faire équipe :** une organisation collective harmonieuse dépende de la capacité de chacun de faire sa part en allant dans le même sens que les autres.
* **Etre exemplaire :** l’enfant a une capacité exceptionnelle à modéliser tout ce qui l’entoure. Tout ce que nous faisons, nous lui apprenons, les bonnes choses comme les mauvaises.
* **Protéger :** l’animateur/trice assure la sécurité physique et morale de chaque enfant.
* **Guider :** l’animateur/trice met l’enfant en lien avec son environnement, il lui ouvre des pistes et le soutient dans ses explorations.
* **Observer :** l’animateur/trice observe activement pour pouvoir proposer des réponses adaptées aux situations rencontrées et aux aspirations non formulées des enfants.
* **Faire confiance :** l’éducation traditionnelle ne permet pas de se tromper, elle sanctionne l’erreur. Les conséquences sont l’intolérance, la mauvaise estime de soi, le manque d’autonomie et de persévérance face à la difficulté. Pour permettre aux enfants d’être fiers d’eux et de persévérer dans tout ce qu’ils entreprennent, l’animateur/trice valorise l’erreur.
* **Laisser faire :** pour s’épanouir, apprendre et être motivé, les enfants ont besoin d’être actifs et engagés dans ce qu’ils font. Il est nécessaire de leur permettre d’agir par eux même.
* **Soigner notre environnement :** l’environnement est le cadre direct dans lequel nous évoluons. Il doit être agréable, inspirant et susciter l’envie de faire des choses.

Les animateurs/trices sont tenu d’entretenir l’aménagement du centre en veillant à rendre chaque espace accueillant, agréable, propre, fonctionnel. Il est nécessaire d’inviter les enfants à prendre soin de leur environnement avec bienveillance.

Les animateurs/trices doivent donc donner les moyens de le faire en mettant à disposition le nécessaire de ménage, en les guidant dans l’apprentissage des bons gestes, vers des attitudes constructives et positives.

Ils aménagent des espaces d’activités autonomes permettant aux enfants d’utiliser du matériel librement, et leur donnant les moyens de développer leurs envies, leurs projets, leurs expérimentations.

Les animateurs/trices sont garant de l’aménagement des espaces, ils les font évoluer en observant le comportement des enfants, ils l’entretiennent et le renouvèlent.